

De nombreuses mobilités dans un espace urbain polycentrique et discontinu

Malgré une très forte urbanisation, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur utilise très majoritairement l'automobile dans ses déplacements quotidiens. À Marseille et à Nice, la moitié des habitants ayant un emploi se rendent à leur travail en voiture et un quart en transport en commun. Cette proportion tombe à 15 % dans les autres grandes villes de la région et est inférieure à 10 % dans la plupart des nombreux pôles secondaires des grandes aires urbaines. Dans cet espace urbain discontinu, les temps d'accès aux services de la vie quotidienne ne sont pas très différents, que l'on habite une grande ville, une ville moyenne ou un village.

Jean-Jacques Arrighi, Stéphanie Durieux, Insee

Un espace urbain polycentrique

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, neuf habitants sur dix vivent et travaillent dans une grande aire urbaine. Ce n'est le cas que de sept habitants sur dix en France de province. À elles seules, les quatre plus importantes aires urbaines de la région (Marseille - Aix-en-Provence, Nice, Toulon et Avignon) rassemblent 78 % de la population. Marseille - Aix-en-Provence est la 3^e aire urbaine de France, Nice la 7^e. Toulon est plus peuplée que l'aire urbaine de Montpellier, et Avignon l'est plus que Metz, Nancy, Clermont-Ferrand ou Orléans.

Plus que dans la plupart des autres régions de métropole, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur est concentrée dans de grands systèmes urbains qui présentent une singularité : articulés en réseaux, ils comportent plusieurs centres assez éloignés les uns des autres.

Contrairement à sa dénomination, l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence n'est pas bipolaire. Elle s'organise en un réseau polycentrique, où des villes comme Aubagne, Marignane, Vitrolles, Istres, jouent un rôle essentiel (*figure 1*). Les trois flux domicile-travail intercommunaux les plus nombreux de la région sont situés dans cette zone. Entre Marseille et Aix-en-Provence, 12 800 actifs en emploi circulent chaque jour, 11 100 entre Marseille et Aubagne et 7 000 entre Marseille et Vitrolles. Les échanges à l'ouest de Marseille sont également nombreux, notamment entre Les Pennes-Mirabeau, Martigues ou Istres

et Aix-en-Provence. Les flux se poursuivent même vers Salon-de-Provence à l'ouest et Pertuis au nord.

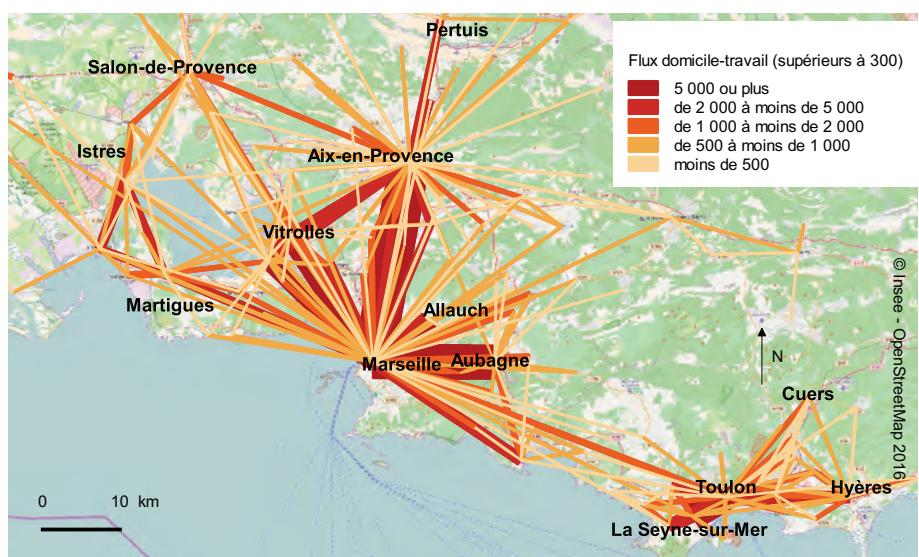
Dans la nouvelle métropole d'Aix-Marseille Provence, qui rassemble 39 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 22 zones de concentration d'emplois regroupent 70 % des emplois salariés sur seulement 4 % du territoire (*figure 2*). Ces zones maillent la métropole de centres distincts, éloignés les uns des autres. Ils sont disséminés dans l'espace situé entre Miramas, Cadarache et La Ciotat. Entre ces centres, des lotissements péri-urbains, un mélange de villas plus ou moins isolées, de

fermes, d'entrepôts, de zones d'activité, de zones commerciales, de villages et de petites villes dont la population a doublé au cours des dernières décennies, côtoient des terres agricoles et des espaces naturels protégés. En découle un usage systémique de l'automobile et une difficulté particulière à développer un réseau de transports publics efficace dans cet espace multipolaire aux interstices dilués.

Moins dilatée car fortement contrainte dans le relief de l'étroite bande côtière et du « moyen pays », l'aire urbaine azuréenne est tout autant multipolaire. Les échanges s'organisent entre Nice et Carros, Grasse,

1 Marseille, Aubagne, Aix-en-Provence, Istres et Vitrolles forment un réseau

Principaux flux domicile-travail intercommunaux autour de Marseille, Aix-en-Provence et Toulon en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

2 460 500 emplois salariés dans les zones de concentration de l'emploi de la métropole Aix-Marseille Provence

Zones de concentration de l'emploi salarié (public et privé) au sein de la métropole Aix-Marseille Provence au 1^{er} janvier 2011



Source : Insee, Clap 2010, Sirene 2011

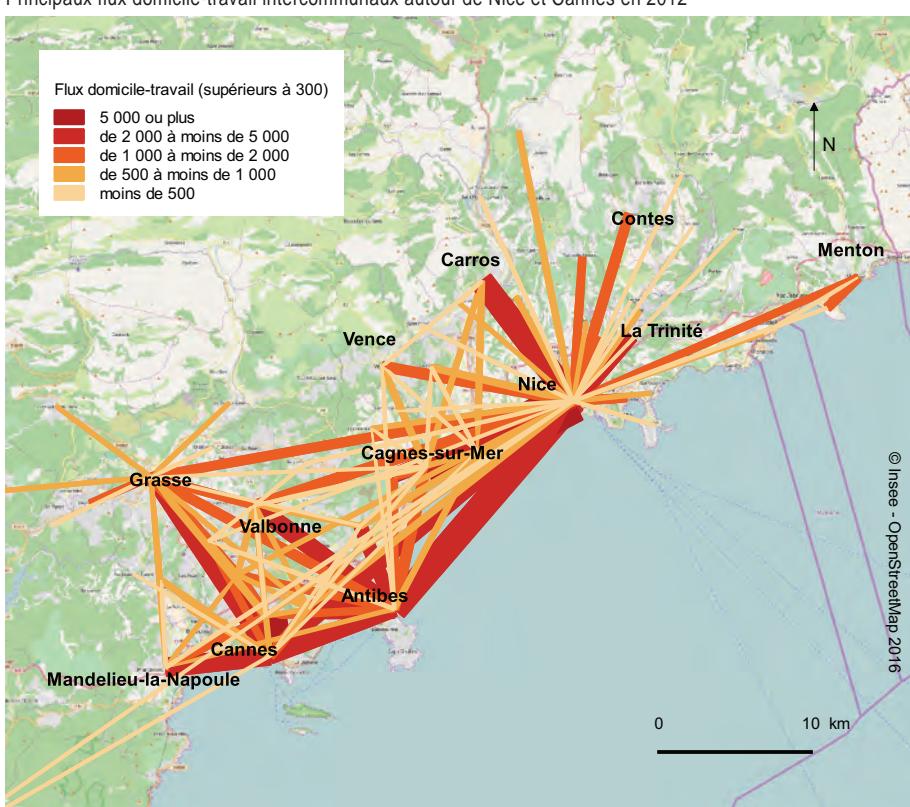
Cagnes-sur-Mer, Valbonne, Cannes, Antibes, Mandelieu-la-Napoule. Entre ces communes, de très nombreux flux croisés sont indépendants de la ville de Nice (*figure 3*).

L'emploi est très concentré : parmi les 388 400 emplois salariés de l'aire azuréenne, 313 000 sont localisés dans des zones très denses en emplois (*figure 4*). Ces territoires regroupent ainsi 81 % de l'emploi salarié de l'aire azuréenne sur 9 % de sa surface. Au côté de Nice - Saint-Laurent-du-Var, les très grandes concentrations d'emplois sont disséminées entre Carros, Vence, Cagnes-sur-Mer, Antibes - Mandelieu, Sophia-Antipolis et Grasse.

L'aire d'Avignon est polarisée par sa ville centre, avec des flux importants vers et en provenance du Pontet, de Sorgues, de Châteaurenard et de Rochefort-du-Gard situé en Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (*figure 5*). Néanmoins des flux importants la relient également à Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Pernes-les-Fontaines et Carpentras, qui forment une seconde périphérie. Orange au nord apparaît plus isolée et presque exclusivement reliée à Avignon.

3 Nice, Antibes, Cannes et Grasse constituent un système polycentrique

Principaux flux domicile-travail intercommunaux autour de Nice et Cannes en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

4 313 000 emplois salariés dans les zones de concentration de l'emploi de l'aire azuréenne

Zones de concentration de l'emploi salarié (public et privé) au sein de l'aire azuréenne au 1^{er} janvier 2011



Source : Insee, Clap 2010, Sirene 2011

De même, dans l'aire urbaine varoise, Toulon, Saint-Mandrier et La-Seyne-sur-Mer forment une conurbation continue et polarisent fortement l'aire urbaine, notamment les territoires à l'est, d'Hyères à La Crau (*figure 1*).

Les études : un important facteur de déplacement

Outre l'activité professionnelle, les études supérieures sont la source de nombreux déplacements quotidiens. Tout particulièrement en Provence-Alpes-Côte d'Azur où un étudiant sur deux réside chez ses parents. En 2012, plus de 60 000 étudiants changeaient ainsi de commune pour se rendre sur leur site d'enseignement.

Les grands pôles d'enseignement supérieur de Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Avignon et Toulon, sont au centre des échanges (*figure 6*). La commune d'Aix-en-Provence polarise les populations étudiantes des municipalités périphériques ou situées le long de l'autoroute A8. Marseille attire plutôt celles des communes du sud et de l'est de l'aire urbaine. Les communes du pourtour de l'étang-de-Berre se répartissent entre les deux destinations. Près de la moitié des 31 300 jeunes qui étudient sur Aix habitent dans une autre commune. Parmi eux, 4 000 viennent de Marseille et 900 Aixois font le chemin inverse.

Plus de 6 000 étudiants se déplacent sur Avignon ; Nice en attire plus de 10 000 et Toulon-la-Garde plus de 5 500.

Les déplacements commencent dès l'enfance : 732 000 élèves âgés de moins de 15 ans se déplacent tous les jours pour se rendre à l'école primaire ou au collège. Parmi eux, la grande majorité (plus de huit sur dix) se déplacent à l'intérieur de leur commune. Pour les autres, les déplacements vers le lieu de scolarité sont dispersés autour des villes (*figure 7*).

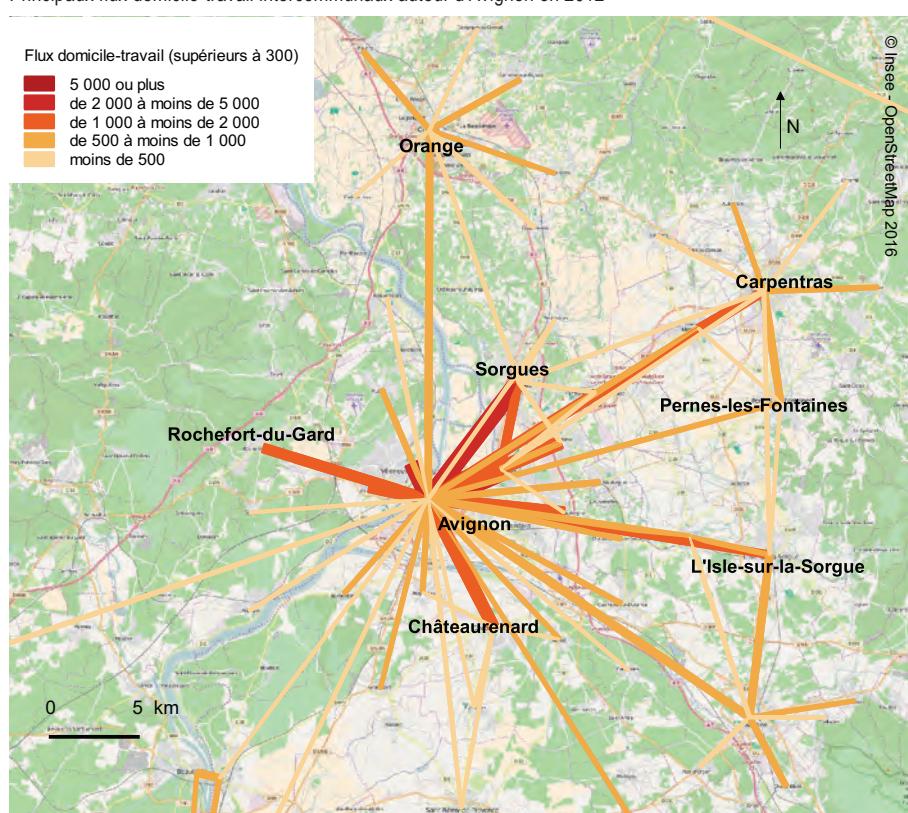
Ces flux sont plus importants autour de Marseille et Nice et entre grandes villes proches comme Fréjus et Saint-Raphaël. Ces déplacements peuvent atteindre des distances non négligeables. C'est le cas autour d'Arles, d'Aix-en-Provence ou Orange, et entre les villes de la côte d'Azur.

Un accès plutôt aisé aux services de la vie quotidienne, sauf en montagne

La géographie des équipements est adaptée à ces flux quotidiens : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 95 % de la population accède en moins de 7 minutes en voiture à un panier des principaux services

5 Avignon polarise son aire urbaine

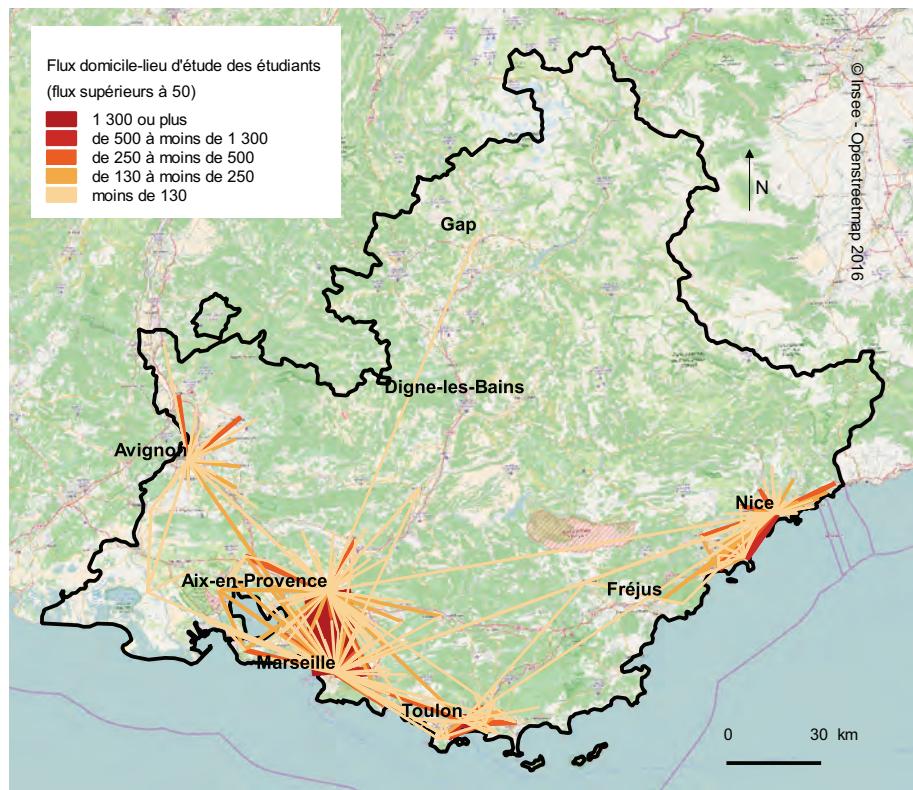
Principaux flux domicile-travail intercommunaux autour d'Avignon en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

6 De nombreuses mobilités quotidiennes liées à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur

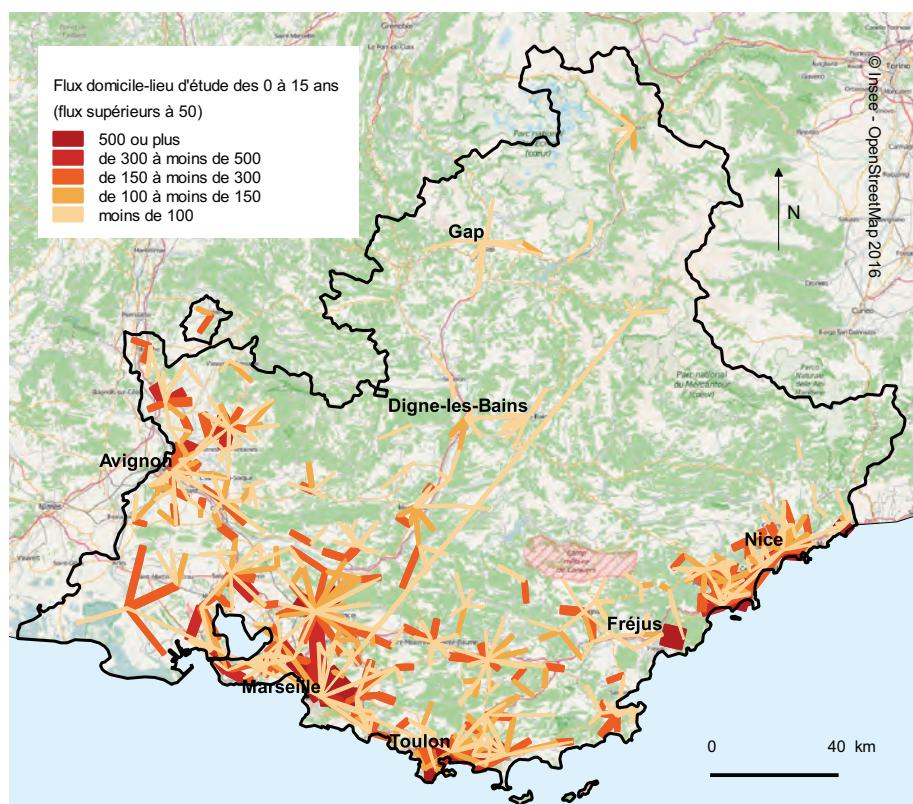
Déplacements domicile-lieu d'études intercommunaux des étudiants en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

7 Des déplacements significatifs pour les jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Déplacements domicile-lieu de scolarité intercommunaux des jeunes de moins de 15 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

de la vie courante (écoles, collèges, supermarchés, médecins, salons de coiffure, bureaux de poste...). Seuls les Franciliens sont mieux desservis.

Les temps d'accès restent néanmoins très élevés pour les habitants des petites communes rurales (moins de 500 habitants), pour la plupart situées dans les massifs montagneux. Il faut 15 minutes en moyenne à leurs habitants pour accéder à ces services courants, 5 fois plus que dans les communes urbaines. Dans ces villages, un habitant sur cinq est même à plus de 20 minutes de ces équipements d'usage quotidien ou quasi quotidien.

En revanche, dans l'espace urbain et périurbain qui s'étend en un arc de cercle de la côte d'Azur à Bollène, en passant par l'arrière-pays varois, la basse vallée de la Durance et la vallée du Rhône, les temps d'accès à ces équipements courants ne sont pas très différents, que l'on habite dans une grande ville, dans une ville moyenne ou dans un village (*figure 8*). Ils supposent néanmoins l'usage d'un véhicule et les alternatives à l'automobile n'existent que dans les formes urbaines plus denses.

Peu d'usage des transports en commun hors des centres urbains historiques

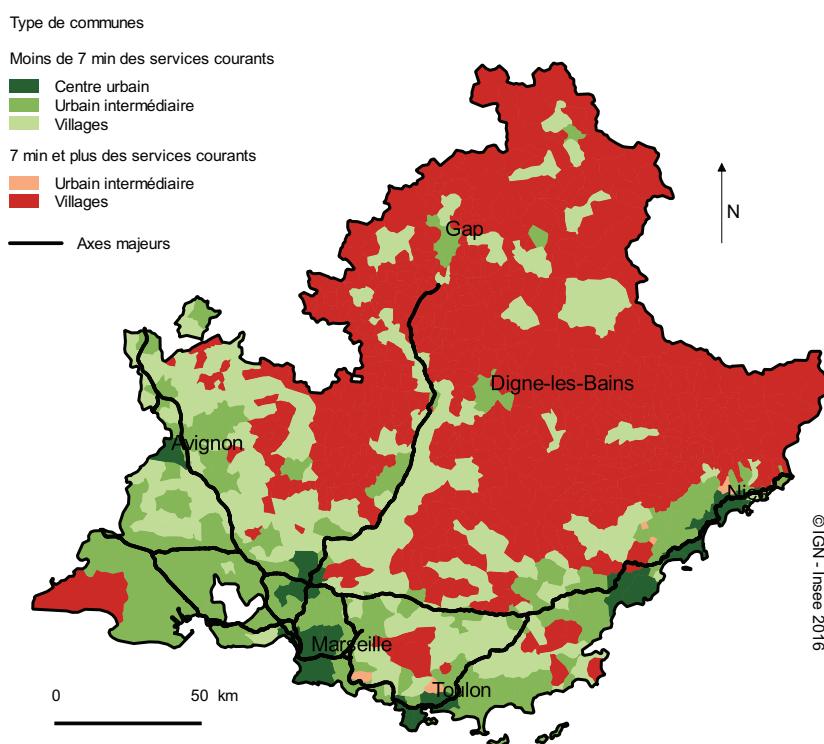
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 72 % des habitants utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail. C'est beaucoup plus qu'en Île-de-France (41 %) mais moins que dans toutes les autres régions de France métropolitaine (entre 74 et 80 %) (*figure 9*).

Si, à Marseille et Nice, 25 % des habitants ayant un emploi utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail, la proportion tombe à 15 % au mieux dans les autres grandes villes de la région (Toulon, Avignon, Antibes, Cannes...). Cette part, bien que plus importante que dans le reste de Paca, est bien inférieure à celle d'autres grandes communes de province comme Lyon (37 %) ou Lille (33 %). Dans la plupart des pôles secondaires des grandes aires urbaines de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Istres, Marignane, Vitrolles, La Penne-sur-Huveaune, Rousset, Le Pontet, Monteux, Carros, Valbonne, La Garde...), elle est inférieure à 10 %. Dans ces communes, plus de 80 % des actifs utilisent l'automobile pour aller travailler (*figure 10*).

Hormis entre Menton et Nice, la croissance urbaine des 50 dernières années s'est traduite par un développement du véhicule individuel. En Provence-Alpes-Côte

8 Une accessibilité aux services courants de la vie quotidienne peu sensible à la densité de l'habitat au sein de l'espace sous influence urbaine de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le type de commune et l'accessibilité aux services courants de la vie quotidienne



Source : Insee, BPE 2013, Metric

d'Azur, l'expansion urbaine ne s'est pas réalisée en périphérie concentrique des grands centres comme à Toulouse, Rennes, Lyon-Villeurbanne, Montpellier ou Nîmes. Elle résulte plutôt de la mise en réseau de pôles secondaires, éloignés les uns des autres, entrecoupés de zones d'activité et de zones d'habitations qui progressivement se densifient.

De plus, cette dilution urbaine ne se résume pas à une périurbanisation de l'habitat. Emplois et services à la population se relocalisent sur des nœuds de polarisation secondaires. Travail et logement y sont souvent disjoints. Alors que huit actifs sur dix vivent et travaillent à Marseille, entre six et huit sur dix à Nice, Toulon ou Avignon, dans la plupart des villes secondaires qui maillent les aires urbaines, la proportion d'actifs qui travaillent dans leur commune de résidence est souvent inférieure à 60 %. La plupart du temps, elle est inférieure à 40 % dans les communes plus petites au sein des mêmes aires urbaines (figure 11). ■

9 Sept déplacements domicile-travail sur dix se font en voiture en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mode de déplacement domicile-travail des actifs en emploi au lieu de résidence par région en 2012

Régions au 1 ^{er} janvier 2016	Actifs en emploi au lieu de résidence (en milliers)	Mode de déplacement (en %)				
		Marche à pied	Deux roues	Voiture, camion, fourgonnette	Transports en commun	Pas de transport
Île-de-France	5 401	7,3	4,6	41,4	42,9	3,8
Auvergne - Rhône-Alpes	3 257	7,9	3,3	74,1	10,5	4,2
Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes	2 335	6,0	3,9	80,2	5,1	4,8
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine	2 289	7,6	3,5	76,9	8,0	4,0
Nord-Pas-de-Calais - Picardie	2 287	6,9	3,2	77,2	8,6	4,1
Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	2 191	7,2	4,0	77,9	6,4	4,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 905	8,5	5,5	71,9	10,2	3,9
Pays de la Loire	1 517	5,5	4,3	78,3	7,0	4,9
Normandie	1 336	7,2	3,0	78,5	6,5	4,8
Bretagne	1 315	6,0	3,3	79,9	5,8	5,0
Bourgogne - Franche-Comté	1 146	8,2	3,2	78,0	5,8	4,8
Centre	1 048	6,5	3,8	77,7	7,2	4,8
Corse	125	9,1	4,2	80,1	2,3	4,3
France de province	20 751	7,2	3,7	77,1	7,6	4,4
France métropolitaine	26 152	7,2	3,9	69,7	14,9	4,3

Source : Insee, Recensement de la population 2012

10 La voiture : mode de déplacement majoritaire des actifs des grandes communes de Paca

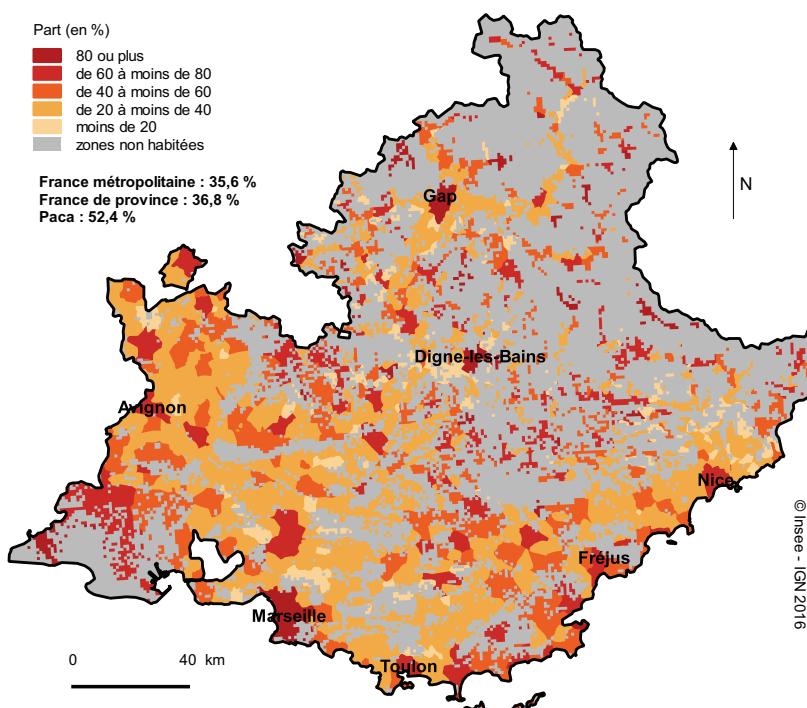
Mode de déplacement domicile-travail des actifs en emploi au lieu de résidence par commune de Paca en 2012

Communes de Paca où résident plus de 10 000 actifs occupés	Actifs en emploi au lieu de résidence (en milliers)	Mode de déplacement (en %)				
		Marche à pied	Deux roues	Voiture, camion, fourgonnette	Transports en commun	Pas de transport
Marseille	303 781	10,7	7,1	54,4	24,9	2,9
Nice	130 810	13,3	10,0	48,2	24,4	4,1
Toulon	58 431	12,3	9,0	62,5	13,7	2,6
Aix-en-Provence	56 530	11,8	3,9	65,2	15,5	3,6
Antibes	30 793	8,5	7,7	68,8	10,1	4,9
Avignon	29 899	12,1	7,5	67,7	9,3	3,4
Cannes	26 264	15,9	10,4	56,6	11,9	5,2
La Seyne-sur-Mer	23 261	5,4	8,8	73,9	9,8	2,2
Grasse	21 386	6,2	4,3	79,4	6,6	3,5
Hyères	20 781	11,4	6,4	73,1	4,2	4,9
Arles	19 074	10,4	5,5	74,2	4,9	4,9
Fréjus	18 974	8,1	5,5	80,3	2,7	3,4
Cagnes-sur-Mer	18 639	7,1	7,3	72,5	9,6	3,5
Martigues	18 295	6,2	1,7	84,8	5,1	2,2
Istres	18 174	6,9	2,8	82,3	5,6	2,4
Aubagne	17 417	7,2	3,7	72,5	13,4	3,2
Salon-de-Provence	17 315	10,4	4,1	75,1	6,7	3,8
Le Cannet	16 992	6,9	9,8	70,1	10,1	3,1
Gap	16 339	16,4	4,3	68,5	6,8	3,9
Draguignan	14 199	11,5	4,4	76,7	4,1	3,2
Vitrolles	14 035	4,3	1,9	85,2	6,6	1,9
Marignane	13 554	4,3	1,8	86,6	5,0	2,3
Saint-Laurent-du-Var	12 957	6,4	7,5	74,0	9,8	2,3
La Ciotat	12 483	7,6	5,1	75,5	8,5	3,3
Six-Fours-les-Plages	12 157	3,7	7,2	82,5	4,0	2,7
Menton	11 458	13,9	16,1	51,2	14,4	4,4
Saint-Raphaël	10 595	8,0	5,3	78,3	3,8	4,5
Orange	10 446	10,9	5,6	72,1	3,9	7,5

Source : Insee, Recensement de la population 2012

11 Hors des grandes villes, un très grand nombre d'actifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ne travaillent pas dans les communes où ils résident

Part des personnes résidant et travaillant dans la commune parmi l'ensemble des actifs occupés résidant dans la commune, en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Note : l'indicateur représenté ici n'est pas infracommunal ; il est calculé à l'échelle des communes. Les carreaux gris sont inhabités et permettent de retirer de la représentation les zones où l'analyse est sans objet.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Pour en savoir plus

- Arrighi J.-J., Samyn S., « Équipements et services : bonne accessibilité dans les communes peu denses grâce au tourisme », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 22, janvier 2016
- « Aire Azuréenne – Offre foncière économique : 20 zones de concentration de l'emploi à enjeux », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 19, juillet 2015
- Adaoust S., Pougnard J., « Métropole Aix-Marseille-Provence – Offre foncière économique : 25 zones de concentration de l'emploi à enjeux », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 5, octobre 2014
- Arrighi J.-J., Bernard J., « En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un étudiant sur deux habite chez ses parents », *Analyse* n° 33, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, juin 2013
- Jourdan N., Timotéo J. (Insee), Berlioz F. (Dreal), « Réduire les émissions de CO₂ des trajets domicile-travail : des marges de progrès importantes », *Analyse* n° 6, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, juin 2011
- Picon J. (Agam), Esponda M., Fayolle V. (Audat), Verre L. (Aupa), Davout G. (Insee Paca), « Déplacements domicile-travail : une interdépendance forte entre les territoires de la métropole provençale », *SUD INSEE l'essentiel* n° 126, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, novembre 2008
- De Plazaola J.-P., « Plus de la moitié des salariés travaillent dans une commune distincte de celle où ils résident », *SUD INSEE l'essentiel* n° 108, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, septembre 2007